



INFOS GÉNÉRALES



Mons-en-Baroeul, le 6 mai 2024

« 40 MILLIONS D'AUTOMOBILISTES » PUBLIE SON PREMIER BAROMÈTRE ANNUEL DU CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE ET SOULIGNE L'IMPORTANCE DE RAMENER LES VÉHICULES LES PLUS ANCIENS DANS LES CENTRES DE CONTRÔLE.

L'association « 40 millions d'automobilistes » a publié dernièrement les résultats de son premier *Baromètre annuel du contrôle technique automobile*. Celui-ci a été réalisé grâce aux données collectées de plus de 1 000 centres de contrôle technique partout en France.

Le principal constat de ce *Baromètre 2023* est l'âge moyen décroissant des véhicules présentés au contrôle technique périodique, qui s'inscrit en opposition avec le vieillissement du parc automobile français constaté depuis plusieurs années.

Les voitures les plus âgées ne sont plus présentées au contrôle technique obligatoire

L'âge moyen des véhicules contrôlés dans les centres du réseau *Autovision* décroît en effet au fil des années – il était de 16,8 ans en 2019, contre 13,42 ans en 2023 – tandis que l'âge moyen des véhicules du parc auto français tend à vieillir : 11,2 ans en 2013, 12,5 ans en 2022, selon les données de l'UTAC-OTC (Organisme Technique Central du contrôle technique des véhicules).

L'explication la plus pertinente est le fait que de nombreux véhicules – en particulier des véhicules âgés de plus de 10 ans – ne sont plus présentés au contrôle technique périodique, bien que celui-ci soit obligatoire pour tous les véhicules de plus de 4 ans. Les propriétaires de ces véhicules anciens sont de plus en plus réticents à se rendre au contrôle technique, notamment depuis la réforme du 20 mai 2018, qui impose au contrôleur de prescrire, en cas de défaillance critique, une obligation de réparation immédiate du véhicule (dans les 24h) sous peine d'immobilisation.

Un enjeu sécuritaire et environnemental

« Les propriétaires de véhicules âgés craignent les coûts engendrés par les réparations nécessaires à la validation du contrôle technique. Alors, plutôt que d'être contraints de s'acquitter d'une somme importante auprès de leur garagiste ou de voir leur véhicule immobilisé faute de réparation, ils préfèrent souvent prendre le risque d'une amende pour défaut de contrôle technique valide. Mais cela pose un vrai problème à la fois de sécurité routière et de préservation de l'environnement, car des véhicules mal entretenus, voire complètement hors d'état, continuent à circuler sur nos routes », explique Pierre CHASSERAY, délégué général de « 40 millions d'automobilistes ».

Remettre le contrôle technique au cœur de l'entretien automobile

« Il est impératif de ramener dans les centres de contrôle technique un maximum de ces véhicules qui passent actuellement entre les mailles du filet. Le contrôle technique automobile est non seulement un passage obligé, mais surtout une étape essentielle de l'entretien de nos voitures. Sa validation garantit le bon état de marche général de nos véhicules et un impact moindre sur l'environnement. Si l'on veut améliorer les performances du parc automobile en termes d'émissions polluantes, il est nécessaire de réaffirmer l'importance du contrôle technique en en faisant un véritable sésame pour pouvoir circuler partout en France », estime Philippe NOZIERE, président de l'association.

A l'occasion de la publication de ce *Baromètre 2023*, l'association délivre une série de conseils de professionnels pour préparer au mieux son véhicule au passage du contrôle technique, et ainsi éviter la contre-visite.

L'Automobile Club s'associe à ce communiqué de presse qui aborde un aspect essentiel de la politique de sécurité routière qu'est le contrôle technique automobile.

COMMUNIQUÉ

www.autoclubnord.com

Automobile-Club du Nord de la France

21, Avenue Léon Blum – BP 40016 – 59370 MONS-EN-BAROEUL

Tél : 03.20.28.40.40 - Fax : 03.20.28.48.10 - E-mail : www.autoclubnord@wanadoo.fr